

Aides à la Prise de Licences Saison 2021-2022



Cette année, différentes aides me sont proposées pour réduire le coût de ma licence/activités

Coala26

Si j'étais licencié(e)
Coala26 la saison
précédente :

Je peux bénéficier d'un avoir
pour la saison sportive
avant le 31 aout 2022.

Je dois faire la demande à
contact.coala26@gmail.com

**avant le versement de
mon règlement** en
précisant mon nom,
prénom et l'activité
concernée.

Coala26 me répondra dans
les plus brefs délais sur le
montant auquel j'ai droit.

Etat

Si j'ai entre 6 et 18 ans:

J'ai le droit à 50€ d'aide.

Je transmets le courrier
PASS'SPORT que j'ai reçu à
Coala26 **avant le 31
octobre 2021.**

Région

Si j'ai entre 16 et 25 ans:

J'ai le droit à 60€ d'aide.

Je transmets la carte
PASS'REGION que j'ai reçu
à Coala26 **avant le 31 mai
2022.**

Département

Si j'ai entre 12 et 15 ans:

J'ai le droit à 70€ d'aide.

Je transmets la carte TOP
DEPART que mon
établissement va me
donner, à Coala26 **avant
le 31 aout 2022.**

FFSA

Si j'ai plus de 18 ans et
que j'étais licencié(e)
sur la saison 2020-2021:

J'ai le droit à 14€ d'aide
sur ma licence **avant le
30 octobre 2021.**



Coala me fera une facture avec le montant déduit.

C'est le club qui se charge de demander le remboursement.